

**ASSEMBLEE MUNICIPALE ORDINAIRE
DU LUNDI 11 DECEMBRE 2023 A 20.00 HEURES
A LA SALLE COMMUNALE (CENTRE COMMUNAL)**

ORDRE DU JOUR

- 1) Procès-verbal de l'Assemblée municipale ordinaire du 19 juin 2023, (déposé au secrétariat municipal dès le 10 novembre 2023).
- 2) Discuter et approuver un crédit d'engagement de CHF 330'000.00 dans le cadre du projet de rénovation du collège de Courtelary pour les honoraires du team de planification (architecte, ingénieurs civil, ingénieurs CVS et ingénieurs électricité) qui devront livrer le projet final qui sera soumis au vote par les urnes fin 2024.
- 3) Discuter et approuver le budget 2024, fixer la quotité d'impôt et la taxe immobilière.
- 4) Messages des autorités
- 5) Divers

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours peut être formé contre un acte législatif communal :

- auprès de la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary

Courtelary, le 10 novembre 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL